

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée publique de consultation tenue le lundi 1^{er} avril 2019 à 19 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire
 Madame Odette Simoneau, conseillère au siège #1
 Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2
 Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4
 Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Sont absents : Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3
 Monsieur Alain Leprince , conseiller au siège #5

Assemblée publique de consultation tenue sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est présent et agit à titre de secrétaire. Le conseiller en urbanisme de la MRC de La Matanie, Monsieur Félix Mathieu-Bégin, est également présent à titre de personne ressource.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 00. Il remercie les gens de leur présence et leur souhaite la bienvenue. Aucune personne n'est présente dans la salle.

2. Présentation des projets de règlement

Monsieur Félix Mathieu-Bégin, urbaniste, fait la présentation des projets de règlement suivants à l'aide d'une présentation Powerpoint :

- Projet de règlement numéro 2008-06-6 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-06 afin d'insérer des normes sur l'accroissement des installations d'élevage et de se conformer aux dispositions du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Matanie;
- Projet de règlement numéro 2008-08-3 modifiant le règlement de construction numéro 2008-08 afin de permettre les pneus comme fondation de serre;
- Projet de règlement numéro 2008-11-5 modifiant le règlement concernant l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats numéro 2008-11 afin de préciser le contenu de la documentation exigible dans les secteurs à risque d'érosion du fleuve Saint-Laurent.

Monsieur Félix Mathieu-Bégin répond aux questions soulevées durant la présentation.

3. Explication de la procédure d'approbation de chacun des projets de règlements

Monsieur Félix Mathieu-Bégin explique également aux personnes présentes des procédures d'approbation applicables à chacun de ces règlements ainsi que des démarches à venir avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation.

4. Période de questions du public sur ces projets de règlement

Aucune question n'a été soulevée par le public durant la présentation.

5. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19h30.

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier